



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourse à l'écriture 2017

Le Canton de Vaud, par son Service des affaires culturelles, met à nouveau au concours une « Bourse à l'écriture » dotée d'une somme de 15'000 francs et destinée à des écrivain-e-s qui se trouvent dans une phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou dans une étape décisive de leur travail. Cette aide marque le soutien renouvelé de l'Etat à la création littéraire dans le canton.

Ces onze dernières années, le Canton de Vaud a attribué une bourse à l'écriture respectivement à Sandra Korol, Frédéric Vallotton, Marie-Jeanne Urech, Olivier Sillig, Nicolas Verdan, Jean-François Sonnay, Jil Silberstein, Anne-Frédérique Rochat, Isabelle Aeschlimann, Antoine Jaquier et Annik Mahaim. Cette bourse a pour vocation de venir compléter les aides occasionnelles directes octroyées par le passé à des écrivain-e-s vaudois-es et les soutiens réguliers à l'édition d'oeuvres littéraires. Le Service des affaires culturelles la met à nouveau au concours pour 2017, dotée d'un montant augmenté à 15'000 francs. Prélevée sur le montant dont dispose la Commission cantonale des activités culturelles – sous-commission «littérature» – sur l'exercice 2017, elle est destinée à des écrivain-e-s qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou dans une étape décisive de leur travail.

Seul-e-s peuvent prétendre à une bourse les écrivain-e-s vaudois-es ou les écrivain-e-s étranger-ère-s établi-e-s et travaillant dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans et ayant publié au moins un ouvrage (sont exclus: l'auto-édition ou l'édition à compte d'auteur) dans les domaines suivants: roman, nouvelle, essai, poésie et théâtre.

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature au travers du Portail des prestations en ligne de l'Etat de Vaud (www.vd.ch).

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec le Service des affaires culturelles au 021 316 07 43, à info.serac@vd.ch ou consulter la page www.vd.ch/bourses-culture. Le dossier doit contenir: une lettre de motivation, une description détaillée du projet d'écriture ainsi qu'un plan de travail et un budget, un CV et une bibliographie. Les dossiers de candidature devront être envoyés d'ici au 10 mars 2017.

Lausanne, le 08 février 2017

DFJC, Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 44